



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 10 mai 2022
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2022.
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Dépense supplémentaire à la firme Norton Rose Fulbright dans le dossier 755-17-003228-205 (SD-2022-0080);
 - 6.2 Remerciements à madame Sylvie Brosseau pour sa carrière au sein de NexDev (SD-2022-0308);
 - 6.3 Entente intermunicipale de partage des coûts pour les travaux de resurfaçage du Chemin de la Grande Ligne (SD-2022-0324);
 - 6.4 Demande de subvention pour travaux de pavage – Programme d'aide à la voirie locale pour le Chemin de la Grande Ligne (SD-2022-0325).
7. **Finances municipales**

8. Ressources humaines

8.1 Adoption d'un nouvel organigramme pour le service de la Ville suivant :

8.1.1 Adoption d'un nouvel organigramme du Service des technologies de l'information (SD-2022-0253).

9. Culture, développement social et loisir

10. Infrastructures et gestion des eaux

10.1 Octroi des contrats suivants :

10.1.1	SA-520-IN-22-P	Travaux de réhabilitation environnementale du lot vacant portant le n° 4 260 358 du cadastre du Québec, rue Mercier (SD-2022-0237);
10.1.2	SA-534-IN-22-P	Travaux de réfection de pavage 2022 (SD-2022-0249).

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

13. Sécurité publique

14. Urbanisme

14.1 Étude et décision relatives à une demande de dérogation mineure :

14.1.1	DDM-2022-5242	Construction Réjean Roy inc.- Immeuble situé au 635, rue Dorchester (SD-2022-0180).
--------	---------------	---

14.2 Adoption du premier projet de la résolution suivante :

14.2.1	PPCMOI-2021-5172	(562, chemin du Petit Bernier) (SD-2022-0294).
--------	------------------	--

14.3 Adoption du PPCMOI suivant :

14.3.1	PPCMOI-2021-5167	(57, Route 219) (SD-2022-0002).
--------	------------------	---------------------------------

14.4 Étude et décision relatives à d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale

1)	PIA-2022-5228	Marco Raymond - Immeuble situé au 45-47, rue Marchand - subdivision du terrain (SD-2022-0278).
----	---------------	--

15 Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Gratuité du transport en commun régulier (zone 1) pour les personnes admises au transport adapté - Semaine québécoise des personnes handicapées (SD-2022-0270);
- 15.2 Gratuité du service d'autobus, taxibus et du transport adapté les 23, 24 et 30 juin et le 1^{er} juillet 2022, dans la zone 1 (SD-2022-0269).

16 Avis de motion

16.1 Règlement n° 2100 (SD-2022-0283)

« Règlement modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme n° 0440 et ses amendements ».

17 Règlements

17.1 Règlement n° 2070 (20220219-108)

« Règlement autorisant le financement de travaux pour la réfection des infrastructures d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial et ajout de pavage sur une portion des rues Honoré-Mercier, Samuel-de-Champlain, Nadeau et l'avenue Leclerc, décrétant une dépense de 4 830 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.2 Règlement n° 2071 (20220212-092)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone H-1218, à même une partie de la zone H-1241, afin d'autoriser les classes d'usages « Unifamiliale » et « Bifamiliale » et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages.

Cette zone est située sur le boulevard de Normandie, du côté est, entre les rues Saint-Laurent et Jeanne-Mance. »;

17.3 Règlement n° 2073 (SD-2022-0043)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone A-4033, à même une partie de la zone A-4009, afin d'autoriser la classe d'usages « Unifamiliale » en plus des classes d'usages « Culture » et « Élevage » du groupe agricole (A) et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages. »;

Cette zone est située sur la rue Dumont, du côté nord, à l'ouest du chemin du Petit-Bernier, à l'est du chemin des Ormes et au sud de la rue Grandes Terrasses. ».

17.4 Règlement n° 2075 (SD-2022-0214)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis pour le réaménagement de la Place publique du Vieux-Saint-Jean et mise aux normes de la signalisation des traverses piétonnières, décrétant une dépense n'excédant pas 266 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.5 Règlement n° 2082 (20220212-084)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'augmenter à 20 mètres, la largeur maximale prescrite pour une entrée charretière pour les usages du groupe agricole (A). »;

17.6 Règlement n° 2083 (SD-2022-0066)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer un nouvel usage « X1-01-15 Stationnement public » autorisé dans toutes les zones. »;

17.7 Règlement n° 2086 (SD-2022-0149)

« Règlement autorisant le financement pour l'acquisition d'unités de déshydratation des boues à la station d'épuration et pour le paiement des honoraires professionnels s'y rattachant, décrétant une dépense n'excédant pas 2 092 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.8 Règlement n° 2088 (SD-2022-0128)

« Règlement autorisant le financement de travaux de fondation et de pavage sur la rue Mignonne, décrétant une dépense de 392 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.9 Règlement n° 2089 (SD-2022-0137)

« Règlement modifiant le règlement n° 1125 édictant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux »;

17.10 Règlement n° 2096 (SD-2022-0159)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et travaux d'implantation de cabinets à divers ouvrages de surverse, décrétant une dépense de 255 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.11 Règlement n° 2099 (SD-2022-0227)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour la réfection des infrastructures sur une portion de la 7^e Avenue et de la rue Riendeau ainsi que la préparation des documents d'appel d'offres, décrétant une dépense de 124 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 4 mai 2022.

19 Période de questions

20 Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21 Levée de la séance